

Nouvelle réunion du conseil Municipal



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la commune de PRESERVILLE se réunira, en séance publique ordinaire, le

Lundi 18 Septembre 2023 à 20 H 30 à la Mairie de PRESERVILLE.

OBJET DE LA REUNION :

- 1°) - Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 20 Juin 2023,
- 2°) - Décisions prises par Madame la Maire par délégations,
- 3°) - Terres du Lauragais – Rapport CLECT 1 révision libre compétence eau – travaux de renforcement et extension du réseau d'eau potable route d'Odars,
- 4°) - Terres du Lauragais – approbation du rapport CLECT N° 6-2023 : Restitution de l'entretien et balisage des sentiers de randonnées,
- 5°) - Terres du Lauragais – Approbation du rapport CLECT N°7-2023 révision libre « reste à charge portage de repas »,
- 6°) - Terres du Lauragais – Rapport CLECT N°8-2023 révision libre « reste à charge ALAE »,
- 7°) - Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme,
- 8°) - Travaux de mise à niveau et de modification de la station d'épuration,
- 9°) - Convention entre Réseau 31 et la commune de Preserville relative à l'installation, à l'entretien et au contrôle des dispositifs de lutte contre l'incendie,
- 10°) - Logiciel de dématérialisation des autorisations d'urbanisme,
- 11°) - Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} Janvier 2024,
- 12°) - Forfait alloué aux élus pour le congrès des maires 2023,
- 13°) - Rapport d'activité Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (S.D.E.H.G) 2022,
- 14°) - Questions diverses.

A Preserville, le 13 Septembre 2023

Madame la Maire

Mireille BENETTI

